

Meetings nationaux labellisés Benjamins et 25m

La campagne de labellisation 2023 s'est déroulée en deux phases :

- celle qui concerne les meetings nationaux labellisés Juniors-Séniors, qualificatifs pour l'ensemble des championnats de France concernés par ces catégories. La liste de ces meetings fait partie des règlements de la Natation Course tout récemment publiés.
- celle des meetings nationaux labellisés à destination des Benjamins en 50m et des Toutes Catégories en bassin de 25m. Cette phase a été décalée en raison de la réforme de la catégorie Jeunes et devait attendre la validation de son règlement.

Vous pouvez dès maintenant candidater à l'organisation de ces meetings nationaux labellisés. Le processus est toujours le même :

- => vous déclarez à votre Ligue votre souhait de candidater,
- => votre Ligue sera le relais avec le Cercle de Compétences Natation Course et complétera le fichier mis à sa disposition jusqu'au 4 décembre.
- => les dossiers vous seront envoyés au mail de contact que vous aurez transmis à votre ligue via un lien partagé.
- => vous aurez alors jusqu'au 18 décembre pour remplir ce dossier.

Merci de lire attentivement l'avant-propos qui définit les meetings nationaux labellisés Benjamins en 50m et le cahier des charges de chaque type de meeting auquel vous souhaitez candidater.

Très bonne saison sportive 2023!

Le Cercle de Compétences Natation Course.

MEETINGS NATIONAUX LABELLISÉS
BENJAMINS 50m
Trimestre 2 - 2023

MEETINGS NATIONAUX LABELLISÉS
BENJAMINS 50m
FINAL TOUR BENJAMINS

**MEETINGS NATIONAUX
LABELLISÉS
25m**
Catégories au choix

Meetings nationaux labellisés BENJAMINS 2023

Si les meetings nationaux labellisés à destination des Juniors-Séniors ont trouvé leur rythme de croisière à l'aube de cette nouvelle saison sportive, ceux à destination de la catégorie benjamine doivent être réformés pour correspondre à sa nouvelle dynamique de compétition.

Nous vous proposons donc deux types de meetings nationaux labellisés **en bassin de 50m** pour les Benjamins :

- **du 31 mars au 25 juin**, trimestre 2 - 2023, ces meetings seront labellisés en fonction des candidatures pour lesquelles nous serons attentifs quand, sollicitées aux mêmes dates, elles ne soient pas trop proches géographiquement les unes des autres. Il n'y a pas de limitation formelle, pas de contrainte de grille d'accès. Ces meetings seront pris en compte pour une qualification au grand rendez-vous estival : la webconfront@tion Benjamine des Ligues.
- **les 2 et 3 décembre**. 4 meetings au maximum seront labellisés sous le nom de Final Tour Benjamins. 4 labellisations accordées aux candidatures qui devront prioritairement se répartir sur le territoire pour être en mesure d'accueillir un maximum de nageurs dans une proximité raisonnable. **Ce week-end est bloqué sur tout le territoire**, seules ces compétitions seront qualificatives pour les France BENJAMINS. L'objectif étant de proposer une ultime possibilité de qualification aux championnats de France Benjamins, mais également, pour tout ceux qui n'y parviendrait pas, de bénéficier d'une échéance pour leur saison où la confrontation sera relevée par rapport aux compétitions habituelles. Un environnement maîtrisé est proposé pour définir les modalités de la confrontation:
 - impossibilité, pour les qualifiés issus de la webconfront@tion de juillet de s'y inscrire.
 - grilles de temps minimales, 10% plus accessibles que celles définies par la webconfront@tion de juillet.
 - un programme unique, identique à la webconfront@tion de juillet.
 - une maîtrise des engagements pour lesquels une jauge, en fonction des caractéristiques de l'équipement d'accueil, sera définie.

Vous pouvez consulter le cahier des charges pour l'organisation de ces meetings en cliquant sur les logos ci-dessous.

MEETINGS NATIONAUX LABELLISÉS
BENJAMINS 50m
Trimestre 2 - 2023

MEETINGS NATIONAUX LABELLISÉS
BENJAMINS 50m
FINAL TOUR BENJAMINS



Catégorie d'âge :
Benjamins

MEETINGS NATIONAUX LABELLISÉS 50m

période du 31 mars au 25 juin

Qualificatifs:

Qualificatifs pour les webconfront@tion Benjamins des Ligues

Contenu du programme

Sur **deux jours minimum**, le programme est libre de conception composé avec les épreuves officiellement inscrites sur la liste définie par la FINA.

ÉQUIPEMENT

Bassin homologué avec chronométrage automatique. 6 couloirs minimum.

Lignes d'eau de 100 mm de diamètre minimum. Plots avec butées arrière et dispositifs de départ en dos fortement recommandé. Ces équipements seront une plus value pour la candidature.

Jauge de participation pour un bassin de 8 couloirs

Deux jours

400 nageurs

Trois jours

500 nageurs

6 couloirs

-20 %

10 couloirs

.+ 20 %

Amplitude des horaires

Les réunions des matinées (début de la compétition) ne pourront pas débuter **avant 8h00** et se terminer au delà de **13 heures**. La pause méridienne ne pourra pas être **inférieure à 1h30** (entre la fin de la réunion du matin et le début de l'échauffement de l'après-midi).

Les réunions des après-midis et/ou soirées ne pourront pas se terminer **au delà de 20h00**.

Gestion des engagements

- La compétition est déclarée par la Fédération Française de Natation.
- Les engagements se font via extraNat avec accès au live ffn.com.
- Grille de temps à la discrétion de l'organisateur, il est fortement encouragé d'en proposer une. Ce sera une plus value pour la candidature
- La recherche de performance sera effectuée sur la saison N-1 + N. Elle sera effectuée en bassin de 50m PUIS en bassin de 25m (grille de conversion). Si un temps en 25m est retenu, il sera converti en 50m selon la table fédérale.
- En cas d'absence de performance dans la base, l'engagement ne sera pas possible. Pas de No Time.
- Courses complémentaires : jusqu'à 2 autorisées.
- Les Avenirs 3 sont autorisés à participer à la condition expresse que leur niveau de performance soit cohérent avec le niveau de la compétition. Le nombre total des Avenirs 3 ne pourra pas être supérieur à 10% de la population totale.

Jury

Un juge arbitre et un starter inscrits sur les listes FFN valides sur la période.

Gestion de la compétition

La compétition sera exclusivement gérée via le logiciel extraNat pocket.
Aucune série, sous quelque prétexte que ce soit ne pourra être doublée.

Récompenses

Elles sont laissées à l'initiative de l'organisation. Toutefois, il est important de noter que les dotations des podiums associées à une bonne qualité d'organisation encouragent la participation des nageurs.

Documents à fournir

L'organisateur devra fournir les documents ci-après :

Programme sportif

Programme sportif détaillé de la compétition (séries/finales, classement au temps, classement combiné...) Equipement et/ou organisation pour optimiser l'échauffement et la récupération.

Comité d'organisation

Sous forme **d'organigramme** mentionnant nominativement, a minima, les postes des principales responsabilités

Budget prévisionnel

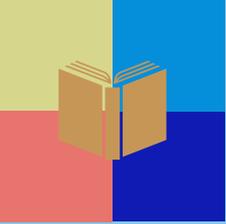
Dépenses et recettes prévues pour l'évènement, à l'équilibre.

Visuel de l'affiche

Affiche du meeting (maquette provisoire acceptée)



Suivante



Documents à fournir (suite)

Participation financière

UNIQUEMENT en cas de validation de la demande de labellisation, virement dans les délais impartis au titre de la participation financière aux prestations fédérales de **250,00€**.

Prestations fédérales

La validation de la présente demande par le bureau fédéral engage la Fédération Française de Natation à fournir les prestations suivantes :

- Labellisation de l'organisation.
- Affichage de l'événement sur le site fédéral .
- Déclaration de la compétition par la Fédération Française de Natation avec délégation de gestion et de perception des droits d'engagements.
- Engagements via extraNat avec la possibilité d'avoir accès au liveffn.com.
- Validation et intégration des performances, prises en compte pour l'accession aux championnats nationaux définis en tête de ce document.
- Homologation des records ou meilleures performances françaises (MPF), si les conditions requises sont réunies.

Il sera de la responsabilité, pour chaque organisateur, de créer un site internet et d'envoyer les informations concernant l'événement à la Fédération Française de Natation : meeting.labellise@ffnatation.fr

Processus de validation

1. Déclaration d'intention auprès des Ligues.
2. Les Ligues définissent un ordre de priorité et remplissent un document partagé, mis à disposition par le Cercle de Compétences Natation Course.
3. Harmonisation géographique et calendrier par le Cercle de Compétences Natation Course et arbitrage des demandes selon :
 - selon le niveau de confrontation du meeting,
 - selon son rayonnement national et l'ordre de priorité transmis par les Ligues,
4. Envoi des dossiers de candidatures aux organisateurs retenus.
5. Validation par les Cercles de Compétences Natation Course et des Organisations Fédérales.
6. Validation de la liste définitive par le bureau fédéral.



Catégories d'âge :
Benjamins

MEETINGS NATIONAUX LABELLISÉS 50m

Final Tour Benjamins

Qualificatifs:

Ultime étape de qualification aux France Benjamins!
2-3 décembre - 4 organisations maxi réparties sur le territoire

Contenu du programme

Sur deux jours, le programme est identique à celui de la webconfront@tion Benjamine des Ligues.

ÉQUIPEMENT

Bassin homologué avec chronométrage automatique. 6 couloirs minimum.
Lignes d'eau de 100 mm de diamètre minimum. Plots avec butées arrière et dispositifs de départ en dos fortement recommandés. Ces équipements seront une plus value pour la candidature.

Jauges de participation

8 couloirs

6 couloirs

10 couloirs

400 nageurs

-20 % : 320 nageurs

.+ 20 % : 480 nageurs

Amplitude des horaires

Les réunions des matinées (début de la compétition) ne pourront pas débuter **avant 8h00** et se terminer au delà de **13 heures**. La pause méridienne ne pourra pas être **inférieure à 1h30** (entre la fin de la réunion du matin et le début de l'échauffement de l'après-midi).
Les réunions des après-midis et/ou soirées ne pourront pas se terminer **au delà de 20h00**.

Gestion des engagements

- La compétition est déclarée par la Fédération Française de Natation.
- Les engagements se font via extraNat avec accès au live ffn.com.
- Grilles d'engagements identiques celles des championnats de France 10%. moins rapides
- **Les nageurs qualifiés aux championnats de France Benjamins, à l'issue de la webconfront@tion Benjamine des Ligues, ne sont pas autorisés à participer.**
- La recherche de performance sera effectuée sur la saison en cours. Elle sera effectuée en bassin de 50m PUIS en bassin de 25m (grille de conversion). Si un temps en 25m est retenu, il sera converti en 50m selon la table fédérale.
- En cas d'absence de performance dans la base, l'engagement ne sera pas possible. Pas de No Time.

Jury

Un juge arbitre et un starter inscrits sur les listes FFN valides sur la période.

Gestion de la compétition

La compétition sera exclusivement gérée via le logiciel extraNat pocket.
Aucune série, sous quelque prétexte que ce soit ne pourra être doublée.

Récompenses

Elles sont laissées à l'initiative de l'organisation. Toutefois, il est important de noter que les dotations des podiums associées à une bonne qualité d'organisation encouragent la participation des nageurs.

Documents à fournir

L'organisateur devra fournir les documents ci-après :

Comité d'organisation

Sous forme **d'organigramme** mentionnant nominativement, a minima, les postes des principales responsabilités

Budget prévisionnel

Dépenses et recettes prévues pour l'évènement, à l'équilibre.

Visuel de l'affiche

Visuel commun fourni par la fédération avec personnalisation par l'organisateur.



Suivante



Documents à fournir (suite)

Participation financière

Pas de participation financière demandée.

Prestations fédérales

La validation de la présente demande par le bureau fédéral engage la Fédération Française de Natation à fournir les prestations suivantes :

- Labellisation de l'organisation.
- Affichage de l'événement sur le site fédéral .
- Déclaration de la compétition par la Fédération Française de Natation avec délégation de gestion et de perception des droits d'engagements.
- Engagements via extraNat avec la possibilité d'avoir accès au liveffn.com.
- Validation et intégration des performances, prises en compte pour l'accèsion aux championnats nationaux définis en tête de ce document.
- Homologation des records ou meilleures performances françaises (MPF), si les conditions requises sont réunies.

Il sera de la responsabilité, pour chaque organisateur, de créer un site internet et d'envoyer les informations concernant l'événement à la Fédération Française de Natation :

meeting.labellise@ffnatation.fr

Processus de validation

1. Déclaration d'intention auprès des Ligues.
2. Une candidature au maximum par Ligues
3. Harmonisation géographique par le Cercle de Compétences Natation Course et arbitrage des demandes selon leur répartition territoriale.
4. Envoi des dossiers de candidatures aux organisateurs retenus.
5. Validation par les Cercles de Compétences Natation Course et des Organisations Fédérales.
6. Validation de la liste définitive par le bureau fédéral.





Catégories d'âge : Toutes Catégories

MEETINGS NATIONAUX LABELLISÉS 25m

Contenu du programme

Sur **deux jours minimum**, le programme est libre de conception composé avec les épreuves officiellement inscrites sur la liste définie par la FINA.

ÉQUIPEMENT

Bassin homologué avec chronométrage automatique. 6 couloirs minimum.

Lignes d'eau de 100 mm de diamètre minimum. Plots avec butées arrière et dispositifs de départ en dos fortement recommandé. Ces équipements seront une plus value pour la candidature.

Jauge de participation pour un bassin de 8 couloirs

Deux jours	Trois jours	6 couloirs	10 couloirs
400 nageurs	500 nageurs	-20 %	.+ 20 %

Amplitude des horaires

Les réunions des matinées (début de la compétition) ne pourront pas débuter **avant 8h00** et se terminer au delà de **13 heures**. La pause méridienne ne pourra pas être **inférieure à 1h30** (entre la fin de la réunion du matin et le début de l'échauffement de l'après-midi).

Les réunions des après-midis et/ou soirées ne pourront pas se terminer **au delà de 20h00**.

Gestion des engagements

Les meetings nationaux labellisés 25m **sont qualitatifs pour les benjamins** :

- aux webconf@tions benjamins des Ligues **si organisés entre le 31 mars et le 25 juin**
- aux France Benjamins **si organisés entre le 1er et 26 novembre**.

- La compétition est déclarée par la Fédération Française de Natation.
- Les engagements se font via extraNat avec accès au live ffn.com.
- Grille de temps à la discrétion de l'organisateur, il est fortement encouragé d'en proposer une. Ce sera une plus value pour la candidature.
- La recherche de performance sera effectuée sur les saisons N-2 à N. Elle sera effectuée en tous bassins. En cas d'absence de performance dans la base, l'engagement ne sera pas possible. Pas de No Time.
- Courses complémentaires : jusqu'à 2 autorisées.

Jury

Un juge arbitre et un starter inscrits sur les listes FFN valides sur la période.

Gestion de la compétition

La compétition sera exclusivement gérée via le logiciel extraNat pocket. Aucune série, sous quelque prétexte que ce soit ne pourra être doublée.

Récompenses

Elles sont laissées à l'initiative de l'organisation. Toutefois, il est important de noter que les dotations des podiums associées à une bonne qualité d'organisation encouragent la participation des nageurs.

Documents à fournir

L'organisateur devra fournir les documents ci-après :

Programme sportif

Programme sportif détaillé de la compétition (séries/finales, classement au temps, classement combiné...) Equipement et/ou organisation pour optimiser l'échauffement et la récupération.

Comité d'organisation

Sous forme **d'organigramme** mentionnant nominativement, a minima, les postes des principales responsabilités

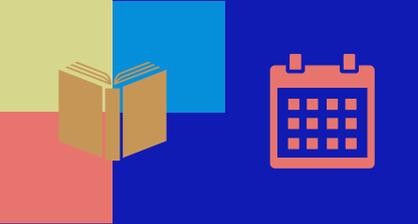
Budget prévisionnel

Dépenses et recettes prévues pour l'évènement, à l'équilibre.

Visuel de l'affiche

Affiche du meeting (maquette provisoire acceptée)





Documents à fournir (suite)

Participation financière

UNIQUEMENT en cas de validation de la demande de labellisation, virement dans les délais impartis au titre de la participation financière aux prestations fédérales de **250,00€**.

Prestations fédérales

La validation de la présente demande par le bureau fédéral engage la Fédération Française de Natation à fournir les prestations suivantes :

- Labellisation de l'organisation.
- Affichage de l'événement sur le site fédéral .
- Déclaration de la compétition par la Fédération Française de Natation avec délégation de gestion et de perception des droits d'engagements.
- Engagements via extraNat avec la possibilité d'avoir accès au liveffn.com.
- Inscription de la compétition au calendrier de la LEN, voire de la FINA (si les exigences de composition du jury sont respectées).
- Validation et intégration des performances, prises en compte pour l'accession aux championnats nationaux définis en tête de ce document.
- Homologation des records ou meilleures performances françaises (MPF), si les conditions requises sont réunies.

Il sera de la responsabilité, pour chaque organisateur, de créer un site internet et d'envoyer les informations concernant l'événement à la Fédération Française de Natation :

meeting.labellise@ffnatation.fr

Processus de validation

1. Déclaration d'intention auprès des Ligues.
2. Les Ligues définissent un ordre de priorité et remplissent un document partagé, mis à disposition par le Cercle de Compétences Natation Course.
3. Harmonisation géographique et calendrier par le Cercle de Compétences Natation Course et arbitrage des demandes selon :
 - selon le niveau de confrontation du meeting,
 - selon son rayonnement national et l'ordre de priorité transmis par les Ligues,
4. Envoi des dossiers de candidatures aux organisateurs retenus.
5. Validation par les Cercles de Compétences Natation Course et des Organisations Fédérales.
6. Validation de la liste définitive par le bureau fédéral.

